



CERTIFICAT

FCA – FEED CHAIN ALLIANCE

✓ Décerné à :

DINGEMANS MOUT nv

Laageind, 43

BE-2940 STABROEK

(TVA : 0403.823.866 – NUE : 2.005.279.713)

- ✓ Site certifié: **2.005.279.713**
- ✓ Pour les activités suivantes :

	CODE FCA	CHAPITRE FCA (1)
Dispositions générales	/	BC-01 (v0.7 - 211016)
Production et mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux produites dans l'entreprise.	GP	BC-02 (v0.4 - 310317)

(1) La version des chapitres du règlement FCA indiqués ci-dessus correspondent à la version en vigueur à la date de réalisation de l'audit initial, d'extension ou de renouvellement. La version des chapitres et annexes audités pendant le cycle de certification sont consultables sur www.ovocom.be ou communiqués sur simple demande adressée à PROMAG.

Ce certificat constitue la preuve que les exigences normatives du règlement Feed Chain Alliance pour les activités du secteur de l'alimentation animale reprises ci-dessus sont respectées et est octroyé sous réserve du respect des conditions reprises dans le règlement général de certification de PROMAG. La validité du certificat peut être vérifiée sur www.ovocom.be ou communiquée sur simple demande adressée à PROMAG.

N° du certificat : **04 – 237.04** (édition 01)

Date de l'audit: 14/11/2017

Date de délivrance : 16/11/2017

Date d'entrée en vigueur : 28/11/2017

Ce certificat est valable jusqu'au (et y compris) 27/11/2020.

Pour PROMAG,

Noël MAES
Responsable Certification



ORGANISME D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION

Novalis Science Park
Rue de la Science 8
B-6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

www.promag.be

Tél. : +32 (0)84 84 03 20

Fax. : +32 (0)84 84 03 24

info@promag.be



099-QMS
099-PROD